



Commission Régionale Futsal

SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°46

Réunion du vendredi 26 avril 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL FEMININ

Régional 1

26035251 AULNAY FUTSAL 1 / PARIS ELITE 1 du 26/04/2024

Réception du courriel d'AULNAY FUTSAL et de l'attestation Municipale d'indisponibilité du gymnase.

Ce match est reporté au vendredi 10/05/2024.

Copie de la présente décision au district de Seine Saint Denis de Football pour le report du match de la Coupe Départementale d'AULNAY FUTSAL.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL

Niveau 3

Poule D

27993194 ALMATY BOBIGNY 2 / ESP 18 FUTSAL 2 du 27/04/2024

Courriel d'ALMATY BOBIGNY avec attestation Municipale d'indisponibilité du gymnase.

Ce match est reporté au samedi 11/05/2024.